

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT,
DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES
(CoDERST)**

**SÉANCE A DISTANCE DU 22 AU 25 MARS 2021
PROCÈS VERBAL N°4**

SOUS LA PRÉSIDENTE DE Mme L'ADJOINTE DE LA CHEFFE DU BUREAU DE L'UTILITE
PUBLIQUE ET DES PROCEDURES ENVIRONNEMENTALES

MEMBRES PRESENTS : 14

Mme Maria MENDES	Présidente de séance, adjointe de la cheffe de bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales
M. Patrick POIRET	Unité départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
M. Laurent HENOT	Délégation départementale de l'agence régionale de santé d'Île-de-France
M. Michel LI	Direction départementale des territoires
Mme Brigitte VERMILLET	Conseil Départemental
M. Christian LECLERC	UME – maire de Champlan
M. Daniel LABARRE	Union départementale des associations familiales de l'Essonne
M. Armand CHARBONNIER	Fédération de la pêche
M. Jean-François POITVIN	Association Essonne nature environnement
M. Alain GERVAIS	Chambre de métiers et de l'artisanat
Mme Aurélie BONNIGAL	Chambre de commerce et d'industrie
Mme Isabelle POUQUET	Union des architectes de l'Essonne
M. le Docteur FLOTTES	Médecin
Commandant Karine GILCART	Service départemental d'incendie et de secours
Mme Anne KAUFFMANN	AIRPARIF

NOMBRE DE MANDATS : 1

M. le chef du bureau de la défense et de la sécurité publique à Mme la présidente,

MEMBRES VOTANTS : 18

MEMBRE EXCUSÉ :

M. le directeur départemental de la protection des populations

CoDERST A DISTANCE :

En raison des mesures de distanciation liées à l'épidémie de covid-19, le CoDERST s'est tenu à distance sous la présidence de Mme l'adjointe de la cheffe du bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales. Les membres ont été destinataires des dossiers et ont échangé par courriels, notamment avec les rapporteurs, du 22 au 25 mars 2021 à 12H00. Les votes ont eu lieu, toujours par courriel, le jeudi 25 mars 2021 de 14H00 à 16H00.

Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, en régularisation, pour la réalisation du programme de restauration de la continuité écologique de l'Yvette et du programme de lutte contre les inondations dans le campus de l'Université Paris-Sud.

Ce dossier n'a pas soulevé d'observations.

**Votes : 18
Défavorable(s) : 0
Abstention(s) : 0
Favorable(s) : 18**

Les membres du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques émettent un **avis favorable** à l'unanimité au projet d'arrêté préfectoral.

Demande d'homologation du plan annuel de répartition des volumes d'au à prélever au cours de la campagne 2021-2022 dans le cadre de la gestion collective de l'irrigation agricole du secteur de la « Beauce Centrale » du département de l'Essonne.

Ce dossier n'a pas soulevé d'observations.

**Votes : 18
Défavorable(s) : 2
Abstention(s) : 2
Favorable(s) : 14**

Les membres du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques émettent un **avis favorable** au projet d'arrêté préfectoral.

Demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou non dangereux ainsi que le traitement de déchets non dangereux pour la société AALYAH à Vigneux-sur-Seine.

Ce dossier est transmis pour information et ne donne pas lieu à un vote.

Un message clôturant la séance est envoyé à 16h05

Pour le Préfet, et par délégation,
L'Adjointe au Chef du Bureau de l'utilité publique
et des procédures environnementales

Maria MENDES